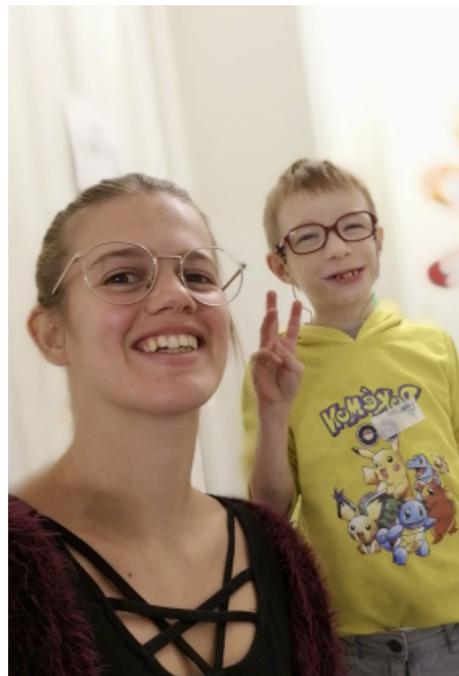




**Solidarité-
Handicap mental
Rapport annuel
2021**



Couverture: visite de Sciencity à Yverdon, semaine culturelle

Photos © Solidarité-Handicap mental

L'année 2021, toujours impactée par la pandémie de Covid-19 a représenté une fois de plus de nombreux défis pour chacune et chacun d'entre nous. Pour les personnes en situation de handicap et leur famille, ces périodes de confinement ont été particulièrement éprouvantes. Notre association, elle, a de nouveau vu l'ensemble de ses programmes d'activités totalement chamboulés. Qu'à cela ne tienne, la solidarité a toujours été au cœur de notre action et nous retroussons nos manches une fois encore pour rester présents auprès des personnes que nous défendons. Que faire pour éviter de devoir annuler des prestations ? Que mettre sur pied en urgence pour répondre aux nouveaux besoins créés par la situation sanitaire ? Comment rester en contact à distance avec un public encore trop peu « connecté » ? Comment assurer la sécurité financière de Solidarité-Handicap mental, notamment auprès de l'Office fédéral des assurances sociales, si des prestations devaient être annulées ? Solidarité-Handicap mental n'a jamais eu peur de se réinventer et c'est donc logiquement que nous avons revu l'ensemble du calendrier de nos activités et lancé de toutes nouvelles prestations. Réactivité et créativité ont été les deux maîtres mots de 2021 !

Mais cette année aura aussi été l'année d'un changement majeur au sein de Solidarité-Handicap mental, avec le départ à la retraite de notre secrétaire générale, Mme Isabel Messer, après 36 ans d'engagement. Nous l'avons fêtée et très chaleureusement remerciée pour toutes les années pendant lesquelles elle s'est investie sans relâche en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Pionnière dans toutes les questions de droits égaux, de citoyenneté et d'autodétermination qui nous occupent encore aujourd'hui, défenseuse d'une véritable émancipation des personnes avec une déficience intellectuelle, elle a grandement participé à changer le regard sur ce public qu'elle appréciait tant.

Le 8 janvier 2022, Isabel Messer nous a malheureusement quittés prématurément, nous laissant désemparés. Ses valeurs resteront les nôtres et en écrivant ces lignes nous avons une pensée particulièrement profonde et émue envers elle. Son souvenir restera dans nos cœurs et guidera nos pas encore longtemps. Et promis, Chère Isabel, nous tâcherons de rester « ce petit grain de sable qui dérange dans la chaussure. »

*Kirsten Gigase,
Directrice des prestations*

Formation pour toutes et tous

Tributaire des mesures fédérales et cantonales en lien avec le Covid-19, le Centre FCPA (Formation continue pour adultes) s'est vu contraint de supprimer la quasi-totalité des cours de sa saison 2020-2021. Les adultes avec une déficience intellectuelle, et plus particulièrement les personnes vivant en institution, ont grandement souffert des mesures de confinement, ayant sans doute été les personnes privées le plus longtemps de toute activité extérieure et collective. Imaginer une autre manière de faire est alors nécessaire pour continuer à répondre aux besoins. Nous décidons donc de mettre sur pied pour la toute première fois une offre de cours en ligne sur le premier trimestre 2021. Des cours transmis en direct par zoom, des cours enregistrés à visionner à tout moment, des discussions collectives... les formules sont multiples et les thèmes aussi. Cuisine, yoga, zumba, musique, culture générale, et même un cours « Lire et écrire » sont proposés à distance.

Cette offre a rencontré un vif succès, recevant **132** inscriptions pour un total de **116** séances ! Les conférences avec présentation d'un pays, d'un voyage,

de la photographie animalière ou encore d'un art créatif, ont été très appréciées. De nombreux-ses participant-e-s ont témoigné leur plaisir à pouvoir se retrouver durant une activité en ligne comme tout un chacun durant cette période particulière.

Force est de constater que la majorité des personnes inscrites à cette offre en ligne vivent hors du milieu institutionnel, soit à domicile soit en famille. Pour de nombreuses personnes habitant en institution, le personnel éducatif nous a répondu que celles-ci n'avaient malheureusement pas la possibilité de suivre de tels cours. Absence d'ordinateur privé, ou manque de personnel accompagnant ont été les obstacles à leur inscription. A l'ère du « tous connectés », on ne peut qu'être surpris de cette réalité ! Certaines institutions ont néanmoins développé de belles initiatives, à l'instar de ce cours de zumba suivi par plusieurs résident-e-s du foyer dans une salle ad-hoc avec un grand écran. Au mois de mai, les cours en présentiel ont enfin pu reprendre, en tout petits groupes cependant, avec parfois une offre de cours spécifique pour un seul établissement.

Par la suite, nous avons été heureux de voir le nombre d'inscriptions repartir à la hausse pour la saison 2021-2022 avec **433** inscriptions, soulignant l'enthousiasme sans faille de nos étudiant·e·s. Les propositions de cours axés sur la vie sociale et culturelle (sorties au restaurant, sorties au cinéma, découvertes des métiers, etc.) ont vu leur nombre d'inscription doubler, montrant bien le besoin de se ré-ouvrir au monde. Le cours « Natel et tablettes » a également connu un vif succès, ce qui nous a particulièrement réjouis.

Les aléas sanitaires de l'hiver 2021-2022 ont cependant exigé à nouveau une forte mobilisation du secrétariat de l'association qui a tout mis en œuvre pour éviter des annulations de cours, préférant reporter les séances en jonglant avec un calendrier extrêmement serré. Nous remercions l'ensemble des organismes partenaires du Centre FCPA, que ce soit pour l'enseignement ou les locations de salle ou les transports, ainsi que tous nos formateur·trice·s, animateur·trice·s et chauffeurs qui ont rendu cette saison possible.



Le Centre FCPA

Vacances pour toutes et tous

Les centres aérés représentent non seulement une relève indispensable pour les familles, mais surtout des vacances pour les enfants en situation de handicap, au même titre que ce qui existe pour les autres enfants. Des programmes d'activités riches et variés, des jeux, des rires, de nouveaux camarades, un accompagnement individualisé et de qualité caractérisent cette offre de vacances depuis plus de 35 ans.

Pour la première fois cette année, cette prestation a vu le jour dans l'ouest du canton, en plus de l'offre déjà existante sur Lausanne et Yverdon. Afin qu'aucune région ne soit préteritée, Solidarité-Handicap mental avait en effet déposé un projet d'élargissement cantonal de cette prestation, que la Direction générale de la cohésion sociale du canton a accepté de financer. Un premier centre aéré pilote a donc eu lieu à Nyon durant une semaine des vacances scolaires d'octobre pour un petit groupe d'enfants de 6 à 12 ans. L'ensemble des familles, ainsi que le Service de la cohésion sociale de la ville de Nyon et les écoles spécialisées de la région, ont vivement salué cette initiative. Notre association a donc d'ores et déjà décidé de réitérer cette offre en 2022 et prévoit également



Les Centres Aérés

d'ouvrir un nouvel accueil à l'est du canton ces prochaines années.

Malgré le Covid-19, les centres aérés lausannois et yverdonnois ont accueilli au mois d'août un total de **41** enfants dont **14** nouveaux, pour **220** journées et **35** animateur·trice·s engagé·e·s. Si la majorité des enfants et adolescent·e·s inscrits présentent des difficultés importantes, nous avons accueilli cet été plusieurs enfants scolarisés en école publique, pour lesquels l'offre de centres aérés proposée par les communes n'est pas encore suffisamment adaptée. C'est avec plaisir que nous avons vu ce jeune public profiter de nos activités !

Loisirs pour vous, loisirs pour tous

Le besoin de relève et le manque de structure d'accueil durant les premiers mois de l'année 2021 ont mis les familles à rude épreuve. Le projet « Loisirs pour vous, loisirs pour tous » a eu pour but de soulager les proches et a permis à **18** adultes et enfants de bénéficier d'activités individualisées avec un·e animateur·trice de l'association. La palette d'activités, répondant aux choix des personnes concernées, a été très variée : badminton, piste vita, confection de cupcakes, jeux de société, etc. Cette offre a été proposée jusqu'à l'été,

moment où les activités collectives ont pu reprendre. Au total, il s'est agi de **138** interventions à domicile. Les familles ont salué la mise sur pied de cette prestation, ainsi que les capacités d'innovation et de réactivité de notre association.



Des droits politiques pour toutes et tous

« Lorsqu'une personne a des difficultés, on parle toujours de ses défauts, de ses limites et de ses devoirs. Nous aimerions que l'on considère aussi nos capacités, y compris nos capacités à penser » V.P.

Solidarité-Handicap mental lutte contre les discriminations et milite depuis de nombreuses années pour l'accès à une vraie citoyenneté des personnes avec une déficience intellectuelle. Dans ce contexte, notre association a toujours souhaité :

- Donner la parole aux personnes concernées, y compris dans l'espace public ;
- Promouvoir l'autodétermination de ce public ;
- Favoriser toute forme d'émancipation, notamment par l'accès à la formation et à la culture.

En 1999, notre association brandissait déjà une banderole « Citoyenneté : qu'en pensent les personnes handicapées ? ». Comme souvent pour tout changement majeur, le chemin est long, beaucoup trop long pour les personnes concernées. Certaines choses évoluent malgré tout, et nous nous en réjouissons.

Le cours « Voter » animé par Solidarité-Handicap mental a accueilli cette année huit adultes, certains

possédant leur carte de vote, d'autres pas encore, mais tous intéressés à l'actualité politique et aux enjeux de société. Lors de ces séances, les objets de votations fédérales sont présentés et donnent lieu à des débats nourris entre les participant-e-s.

En 2020, le canton de Genève a par ailleurs décidé d'accorder les droits politiques à l'ensemble de ses citoyens sous mesure de curatelle pour « incapacité de discernement », ce qui représente une avancée capitale pour plus de démocratie, de participation et d'inclusion. Sur le canton de Vaud, trop de mesures de curatelle de portée générale privent encore aujourd'hui les personnes de leurs droits politiques. Cependant, le Grand Conseil vaudois a adopté en octobre 2021 la motion du député Hadrien Buclin « Mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques ou de déficience mentale ». Des membres de Solidarité-Handicap mental ont naturellement battu le pavé à cette occasion avec d'autres associations, afin de sensibiliser les député-e-s vaudois-e-s à cette discrimination. Cette motion a donc été renvoyée au Conseil d'Etat. La route sera encore longue, mais ceci représente déjà une première victoire

et notre association suivra de très près les travaux des autorités cantonales. Un grand merci à M. Buclin et aux député-e-s qui ont soutenu cette motion.

A l'heure où la Suisse se fait sévèrement réprimander par le Comité de l'ONU pour ses nombreuses lacunes dans l'application de la CDPH (Convention relative aux droits des personnes handicapées - ratifiée par la Suisse en 2014), le combat pour des droits égaux est plus que jamais d'actualité.

Aujourd'hui, les personnes en situation de handicap en veulent plus et sans délai ! Elles revendiquent d'être considérées comme des citoyennes et citoyens à part entière et non plus de seconde zone. Elles ne veulent plus être exclues des débats. Il est temps que l'ensemble des autorités en prennent conscience et se mettent à l'oeuvre activement pour une véritable inclusion des personnes en situation de handicap. Avec nos partenaires associatifs dans le monde du handicap, nous militerons pour les droits politiques au même titre que nous défendrons l'égalité des droits dans tous les domaines de la vie, comme le fait de pouvoir avoir accès à une vie autonome et choisir son lieu de vie.



Pour une vraie citoyenneté

Aujourd'hui, même pour les personnes menant une vie relativement autonome, se rendre à un événement culturel par ses propres moyens n'est pas toujours chose aisée. En effet, pendant longtemps, le public avec une déficience intellectuelle ne s'est pas senti concerné par les activités culturelles, et l'on ne parlait pas de culture inclusive. Si de nombreuses avancées ont été faites dans les musées pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, la prise en considération des besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle n'est pas encore si évidente (accès, visites guidées et documentation écrite adaptée). A l'association, cela fait plusieurs années que nous sommes sensibilisés par les personnes elles-mêmes sur leur envie de participer davantage à la vie culturelle. Défendre l'accès à la culture pour toutes et tous est devenu une action prioritaire pour nous.

Aller au cinéma, au spectacle, visiter une exposition, participer à un festival, prendre un train touristique ou sortir au restaurant, toutes ces choses qui paraissent anodines, nécessitent malgré tout une organisation et un accompagnement pour ce public. Pendant la pandémie, nous avons toutes et tous réalisé à quel

point l'accès à des événements culturels était essentiel. Les personnes en situation de handicap ne font pas exception. On estime trop souvent à tort qu'elles n'ont pas d'intérêt ou de curiosité suffisante pour ce type d'activité.

En 2015, pour fêter les 30 ans du Centre de formation continue, nous mettions sur pied les premières sorties culturelles. Si l'on devait mesurer l'intérêt de ce public pour la culture, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le nombre d'inscriptions n'a fait que croître au fil des années, passant de **46** en 2015 à **255** en 2022 !

En 2021, nous avons tout de même accueilli **117** participant·e·s pour le programme « Nature et Culture », entre les mois de juin et novembre 2021. Parmi les sorties proposées, entre deux expositions de peinture à l'Hermitage et au Mudac sur le thème des arbres, les participants ont également eu la chance de pouvoir participer à une immersion en pleine forêt des Bois du Jorat animée par deux spécialistes en Landart. Les participant·e·s nous ont véritablement étonnés par leur créativité et leur implication dans ce processus artistique en pleine nature.



Parmi les visites de la Semaine culturelle :

- Atelier chez Läderach
- Studios de La Télé
- Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne
- Musée de la photographie de Vevey





Parmi les visites de la Semaine culturelle :

- Musée d'ethnographie de Genève
- Sortie champignons avec le SPADOM
- Le Palais de Rumine



Notre programme a par ailleurs été envoyé à l'ensemble des prestataires culturels de la région, afin de les sensibiliser à l'accueil d'un public avec déficience intellectuelle. Certains musées nous ont répondu très positivement et nous nous réjouissons de ces nouveaux partenariats. Solidarité-Handicap mental a par ailleurs été à nouveau sollicitée pour être partenaire de la Nuit des Musées en septembre 2022 .

La **Semaine Culturelle d'automne** qui s'adresse à des adultes avec une certaine autonomie a aussi bénéficié de plusieurs partenariats, que ce soit avec « La Télé », le Service des Parcs et Domaines de la Ville de Lausanne ou le Musée de la Photographie à Vevey.



Commissions et actions de sensibilisation :

En 2021, Solidarité-Handicap mental a notamment participé aux commissions et actions de sensibilisations suivantes :

- Comité de révision des mesures de contraintes en établissements socio-éducatifs vaudois (COREV).
- Organe d'évaluation des mesures de contraintes en établissement de pédagogie spécialisée (ODEV).
- Participation à la commission d'experts en accessibilité universelle de la Ville de Lausanne et co-construction de la formation « Accueil des personnes en situation de handicap dans l'administration » à l'intention des collaborateur·trice·s de la Ville.
- Cours aux assistant·e·s socio-éducatif·ve·s (ASE) dans les gymnases vaudois sur l'autodétermination des personnes avec une déficience intellectuelle.
- Participation à la recherche « Mon Vote, Ma Voix » sur l'état du droit de vote des personnes avec une déficience intellectuelle dans différents cantons romands, menée par l'Université de Fribourg.

Les comptes

Bilan au 31.12.2021	2020	2021
Actif circulant		
Caisse	1 711.70	3 101.35
Compte postal	20 857.04	10 909.93
Compte bancaire-BCV	302 276.40	370 683.25
Actifs transitoires	54 225.10	62 897.80
Avances prestations	660.00	6 600.00
Total actif circulant	379 730.24	454 192.33
Actif immobilisé		
Garantie de loyer	3 672.55	3 672.55
Total actif immobilisé	3 672.55	3 672.55
TOTAL ACTIF	383 402.79	457 864.88

Passifs

Capitaux étrangers à court terme		
Passifs transitoires	2 050.70	6 541.15
Ecolages payés d'avance	0.00	35 265.00
Total cap. étrangers à court terme	2 050.70	41 806.15
Fonds affectés		
Fds.de réserve SHM - Prestations formation & loisirs	160 588.64	160 588.64
Fds.de réserve SHM - Projets pilotes	109 291.90	109 291.90
Fds.de réserve Subventions OFAS	24 405.20	59 111.84
Fds.de réserve Subv. Canton DGCS	5 600.00	5 600.00
Total fonds affectés	299 885.74	334 592.38
Capitaux propres		
Résultat reporté 2020/21	81 466.35	81 466.35
Résultat de l'exercice	0.00	0.00
Total capitaux propres	81 466.35	81 466.35
TOTAL PASSIF	383 402.79	457 864.88

Compte d'exploitation 2021	2020	2021
Produits d'exploitation		
Produits de prestations fournies	30 855.25	35 382.90
Contributions	463 914.75	473 546.15
Subventions fédérales OFAS	349 989.30	349 989.30
Subventions cantonales DSAS/ DGCS	85 400.00	85 400.00
Contributions mandats DSAS/ DGCS	2 486.20	16 858.60
Contribution mandat DFJC/SESAF	1 528.00	1 322.90
Contribution mandat Ville de Lausanne	0.00	4 160.00
Participation ESE-Service transports	14 491.25	6 202.85
Cotisations des membres	10 020.00	9 612.50
Produits des dons	8 158.70	16 671.00
Dons non attribués	5 558.70	2 310.00
Dons attribués	2 600.00	14 361.00
Autres produits /Contributions assurances	41 234.95	0.00
Total produits d'exploitation	544 163.65	525 600.05
Coûts d'exploitation		
Frais de personnel	437 021.30	392 618.25
Salaires	371 981.70	327 465.35
Charges sociales	62 829.60	60 484.90
Honoraires	2 210.00	4 668.00
Perfectionnement	0.00	0.00
Autres coûts d'exploitation	77 137.15	98 275.16
Frais généraux	31 723.80	36 410.34
Frais des prestations	45 413.35	61 864.82
Total coûts d'exploitation	514 158.45	490 893.41
Résultat d'exploitation	30 005.20	34 706.64
Transfert Fds. de réserve subv. OFAS	24 405.20	34 706.64
Transfert Fds. de réserve subv. Cant.DGCS	5 600.00	0.00
Résultat d'exploitation annuel	0.00	0.00



1020 RENENS
Case postale

Av. des Baumettes 11
Tél. 021 635 11 71
info@abc-gestion.ch

ABC-GESTION SA

BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
Solidarité-Handicap mental
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne

Renens, le 6 avril 2022

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de Solidarité-Handicap mental pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Annexe : comptes annuels

ABC GESTION SA

E. BIGNENS
Expert-réviseur agréé

Solidarité- Handicap mental

2021



Photo prise dans le cadre du cours
« Sculpture en papier mâché »

Annexe aux comptes annuels 2021

1. But de l'association

Solidarité-Handicap mental est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour but de promouvoir l'éducation et la formation, la prise en charge et l'intégration des personnes handicapées, quels que soient leur âge et le degré de leur handicap.

2. Principe de présentation des comptes

Les Etats financiers de Solidarité-Handicap mental ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels fournissent une image correspondant à la réalité de la situation financière de la fortune et du résultat.

3. Evénements importants survenus après la date de clôture du bilan

Les présents comptes ont été approuvés par le comité de l'association en date du 4 avril 2022. En outre, ils seront soumis à l'Assemblée générale du 28 juin 2022. Aucun événement majeur n'est survenu après la date butoir du bilan.

4. Evolution des fonds spécifiques et provisions

Voir tableau ci-dessous.

5. Description de l'objet et de l'utilisation des fonds de réserve

Fonds de réserve « prestations SHM » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir les prestations de formation et de loisirs proposées par l'association aux enfants et aux adultes handicapés.

COMPTES DE MODIFICATION DU CAPITAL

Fonds affectés 2021	Etat initial au 1.1.2021	Recettes	Dépôt à terme	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Etat final au 31.12.21
Fonds SHM -"Prestations formation et loisirs"	160 588.64	0.00	0.00	0.00	0.00	160 588.64
Fonds SHM -"Projets pilotes"	109 291.90	0.00	0.00	0.00	0.00	109 291.90
Fonds SHM -"Subventions OFAS "	24 405.20	34 706.64	0.00	0.00	0.00	59 111.84
Fonds SHM -"Subventions DGCS"	5 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 600.00
Total Fonds affectés	269 880.54	34 706.64	0.00	0.00	0.00	334 592.38

Fonds de réserve « projets pilotes » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir des projets pilotes dont le but est d'améliorer la qualité de vie des usagers en situation de handicap, ainsi que de défendre les droits des personnes handicapées.

Fonds de réserve « Subventions OFAS/DSAS » : ces fonds de réserve sont constitués du solde de subventions perçues en 2020 et 2021 non utilisées suite à la diminution des prestations sur ces deux années (pandémie de Covid-19). Ces subventions seront attribuées sur les années contractuelles 2022-2023 aux prestations de l'association relevant de l'Art. 74LAI et selon les conventions établies avec l'OFAS et le Canton de Vaud (Direction générale de la cohésion sociale).

6. Composition du Comité de l'association

Gisèle Robin, présidente
Valbert Pichonnaz, vice-président
Claude Kosinski, trésorière
Elisa Russo, membre
Marina Vadnai, membre
Les membres siègent à titre honorifique.

7. Rapport de performance

Solidarité-Handicap mental publie un rapport d'activité

qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

8. Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se situaient entre 1 et 10 employés au cours de l'exercice sous revue, identique à l'année précédente.

9. Remarques sur certaines positions du bilan

Actifs transitoires : ils sont composés essentiellement de la contribution financière des institutions au Service de Transport, de la subvention du DSAS/DGCS pour les Centres aérés et de la contribution financière de Pro Infirmis Vaud au Centre FCPA. En 2021, ils contiennent également des soldes de cotisations de charges sociales.

Passifs transitoires : ils sont composés essentiellement des décomptes de charges sociales et frais de location.

Capital de l'association : le capital libre de l'association est inchangé par rapport à l'année 2020. (CHF.81'466.35)

Subventions

- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud

Remerciements

Solidarité- Handicap mental 2021



Nous remercions chaleureusement :

- L'ensemble de nos **76** collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur souplesse;
- Nos partenaires associatifs, en particulier Cap-Contact Association et Antenne Handicap;
- Nos donateur·trice·s, ainsi que toutes les personnes qui ont oeuvré pour l'action de Solidarité-Handicap mental en 2021. Chacun de vos dons nous est précieux et rien ne serait possible sans vous!



Merci
de votre
soutien

IBAN: CH28 0076 7000 A021 7091 1

Nos partenaires financiers

L'OFAS

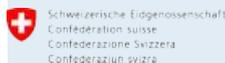
Le DSAS et le DFJC

Ville de Lausanne

Pro Infirmis Vaud

Denk an mich

Etoile filante



Etoile filante



Sortie
culturelle
Land Art





Solidarité- Handicap **mental**

Membre de Forum Handicap Vaud

Tél. 021 648 25 82

shm@solidarite-handicap.ch

www.solidarite-handicap.ch

Rue du Maupas 49

1004 Lausanne

CCP: 17-691544-0